



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



## QUATRIÈME VOIE

### DECLARATION N°002/Q.V DU 24/08/2022 SUR LES ASSASSINATS DES HABITANTS DE CABANE, MEMBRES DU MOUVEMENT ABAHLALI BASE MJONDOLO DE L'AFRIQUE DU SUD

Nous peuple congolais et Mouvements sociaux congolais, réunis autour de la Quatrième Voie, déplorons les assassinats perpétrés à l'égard des membres du Mouvement Abahlali Base Mjondolo en générale et en particulier l'assassinat récent du camarade Lindokuhle à Durban.

La Quatrième Voie salue l'engagement du mouvement Abahlali Base Mjondolo, lequel milite pour obtenir une vie décente c'est-à-dire vivre dans des conditions dignes des humains, avoir des logements adaptés, l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation etc.

De même encourage la société civile sud-africaine, ainsi que toutes les forces vives panafricaines qui ne cessent de rappeler au gouvernement national de prendre ses responsabilités en main et aux organismes internationaux qui s'impliquent de la situation de ce peuple dépourvu de tous les moyens nécessaires pour assurer sa survie et répondre à l'équilibre social tel que garanti par la constitution sud-Africaine de 1996 « **Chaque citoyen a le droit d'avoir un logement adéquat. L'Etat doit prendre les mesures législatives raisonnables ou d'autres, compte-tenu des ressources dont il dispose, pour parvenir à la réalisation progressive de ses droits** ». En dépit des agressions, tueries, et condamnations judiciaires expéditives, ces derniers continuent toujours à défendre leurs droits les plus légitimes.

Tous réunis autour de la Quatrième Voie appelons les nations-unies à réexaminer son rapport de 1995 sur la situation des habitants de cabanes de l’Afrique du sud, car la situation devient de plus en plus inquiétante parce que nous assistons au 24<sup>ème</sup> cas d’assassinat.

Nous rendons hommage à nos frères et sœurs qui sont assassinés systématiquement nuits et jours par les détenteurs du pouvoir en Afrique.

La Quatrième Voie appelle l’Union Africaine et la SADC à mieux appréhender la situation des habitants de cabanes de l’Afrique du Sud et à les soutenir dans leur quête de survie.

En effet, nous appelons les autorités sud-africaines à respecter les dispositions de la charte africaine des Droits de l’Homme et des peuples ainsi que la constitution sud-africaine!

Nous réitérons notre soutien aux camarades du Mouvement Abahlali Base Mjondolo !

Vive le mouvement Abhlali Base Mjondolo!

Vive l’Afrique libre !

La patrie ou la mort, nous vaincrons !

Fait à Kinshasa le 25/08/2022

Coordonnateur

KALONJI NGBONGOLO EMMANUEL LE ROI

Jean Marie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Marie', with a stylized flourish above it.